



Compte rendu – Joué Centre

24 septembre 2019 – Salle des Mariages de l’Hôtel de Ville

Monsieur le Maire a débuté la plénière de Conseil de quartier en remerciant les personnes présentes et le travail mené tout au long de l’année par les membres du bureau du Conseil de quartier Joué Centre.

Il a salué les élus présents et a expliqué l’organisation de cette plénière dans la salle des mariages et non pas dans la Salle A comme les années précédentes car cette dernière est en travaux.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- Le Point d’Apport Volontaire Enterré (PAVE) de la place du Général Leclerc : odeurs et émanations depuis plusieurs années, le problème est complexe à régler puisque le commerçant qui y met ses déchets y est contraint notamment car dans les métiers de bouche, il n’existe plus qu’une société d’équarrissage en Indre-et-Loire. Monsieur le Maire a informé l’assistance qu’il va demander à Tours Métropole Val de Loire (TMVL), compétente pour la gestion de la Propreté urbaine, une étude pour faire installer un caisson autour avec diffuseur d’odeurs,
- Les problématiques liées à l’entrée et à la sortie du parking Indigo rue Gamard : parking en délégation de service public (DSP) se terminant en 2020, faire un avenant à la DSP actuelle coûterait 40 000€ afin d’échanger l’entrée et la sortie, Monsieur le Maire propose d’attendre la fin de la DSP pour négocier dans le futur cahier des charges et que la question puisse être débattue en bureau de conseil de quartier,
- Le lancement de la nouvelle ligne citadine électrique qui fait un tour dans la ville et passe aux arrêts une fois par heure : de nombreuses demandes arrivent concernant les trajets des collégiens allant à Beaulieu, les remarques sont les bienvenues pour les futurs ajustements et Monsieur le Maire a invité l’assistance à emprunter cette ligne,
- La problématique de la rapidité ressentie de certains usagers pour traverser aux feux tricolores piétons : les feux sont programmés avec le tramway prioritaire, rajouter une seconde de feu vert coûte 15 000€, Monsieur le Maire a rassuré l’audience en leur expliquant que le feu rouge piétons permettait quand même une traversée en toute sécurité sans déclenchement du feu vert voitures,
- La dangerosité du carrefour du boulevard Gambetta et de la rue des Martyrs : l’arrivée du tramway sur l’avenue de la République a supprimé un axe descendant vers Tours, de fait, les automobilistes empruntent plus la rue des Martyrs. Aussi, la ville a acquis une parcelle où se situait le magasin Gitem, un giratoire sera prochainement aménagé pour sécuriser les flux.

Puis, Monsieur le Maire a passé la parole à Valérie TUROT, Adjointe déléguée à la Vie de la Cité et à la Politique de la ville.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis a rappelé l'organisation des 7 Conseils de quartier et a souhaité faire un focus sur leur dynamisme.

Depuis 2014, les bureaux se développent et certains dépassent même 70 membres inscrits, preuve de la bonne santé de la démocratie locale. Ils sont animés par un élu municipal, Président du bureau et par un habitant du quartier, son ou sa Vice-président(e).

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie et notamment la sécurité en proposant des aménagements comme des plateaux surélevés, des aménagements de ronds-points, des marquages au sol ou encore des installations de potelets sur les trottoirs pour permettre une meilleure circulation des piétons.

Elle a rappelé que le travail mené par les conseils de quartier est rendu possible grâce à une enveloppe d'investissements de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien. Les bureaux ont également des moments de rencontres privilégiés et les ces instants de convivialité bénéficient d'une enveloppe de 500€ de fonctionnement par bureau.

Madame TUROT a souhaité également évoqué le dispositif « Voisins vigilants » pour améliorer la sécurité dans les quartiers et ce à l'initiative des bureaux qui proposent des rues pouvant bénéficier de ce label.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux différents bureaux : Louis HENRY (Conseiller municipal délégué au Bilan énergétique des biens communaux) venu évoquer l'installation des compteurs Linky, Jean-Claude DROUET accompagné d'un agent de la Police municipale pour faire une présentation autour de la « sécurisation des biens et des personnes » ainsi qu'elle-même pour présenter l'Espace Tremplin.

Madame TUROT a remercié les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Madame Annie BUREAU, Conseiller municipal déléguée aux outils de développement durable et Présidente du Conseil de quartier Joué Centre.

Annie BUREAU a débuté sa présentation en rappelant l'organisation du bureau de Conseil de quartier qui a pour Vice-présidente Alix ADAM. Puis elle a énuméré les travaux menés lors de la saison 2018/2019 par les membres du Conseil de quartier :

- Plusieurs déambulations ont été faites avec les membres pour repérer les lieux à végétaliser, les marquages au sol à refaire, etc.
- Jean-Claude DROUET, Conseiller municipal délégué à la Sécurité publique accompagné d'un agent de la Police municipale est venu sensibiliser les membres à la protection des biens et des personnes,
- Organisation de l'opération Ville propre spéciale mégots,
- Marquages des passages piétons rue des Martyrs, du boulevard Gambetta, du rond-point des Trois-Croix, de la bande blanche médiane dans le virage rue des Ribains,
- Passage de l'allée du Bosquet en sens unique,
- Mise en place de potelets en face de l'Eglise rue Aristide Briand pour empêcher le stationnement,
- Déplacement de la zone de collecte des poubelles de la rue des Martyrs à la rue Pierre Mendès-France afin de libérer les trottoirs,
- Installation d'un potelet à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Jean de la Fontaine pour empêcher les voitures d'empiéter sur le trottoir lorsqu'elles tournent,
- Sécurisation des piétons avenue Victor Hugo, élargissement du stationnement et création de massifs végétaux,
- Remplacement de la terrasse en bois abîmée et glissante par des pavés au Centre administratif de l'avenue Victor Hugo,

- Rafraichissement des marquages de stationnement de la rue Jules Ferry,
- Prolongement du trottoir boulevard Jean Jaurès pour faciliter la circulation piétonne,
- Réalisation d'un passage piéton boulevard Jean Jaurès,
- Création de stationnement rue Pierre Curie,
- Pose d'un panneau d'interdiction aux chiens sur le terrain de pétanque du CAJC rue Galliéni,
- Pose de bornes de sacs pour ramassage des déjections canines à la Grange et avenue Victor Hugo,
- Déplacement des bacs « Le Relais » rue Pasteur,
- Travail sur le parcours du patrimoine jocondien en lien avec les services de la ville : création d'un flyer et d'une borne,
- Galette des rois offerte et un repas partagé en fin de saison en juillet 2019 avec tous les membres.

Puis, Monsieur le Maire a repris la parole pour évoquer les travaux entrepris par la ville dans le quartier :

- Réfection de l'allée des Troènes,
- Création de plateaux surélevés rue Henri Dunant et rue Mirabeau et la reprise des trottoirs,
- Réfection de la voirie, création de stationnement, sécurisation des sorties d'immeubles et reprise des trottoirs rue Jules Verne,
- Coffrage des fontaines place François-Mitterrand pour sécuriser les déplacements et fleurissement de la place,
- Création d'un réseau d'eau pluvial rue Jean de la Fontaine,
- Réfection de la voirie et des trottoirs rue Vincent Auriol,
- Extension des Voies Réseaux Divers (VRD) rue Herriot,
- Aménagement de l'impasse du Placier pour un coût total de 110 000€

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau dont la prochaine séance aura lieu le 21 novembre à 19h30 dans la salle du conseil municipal.

Il a également souhaité prendre la parole sur le fonctionnement des bornes de stationnement de la place du Général Leclerc. Certaines ne fonctionnent actuellement plus et des voitures tampons se stationnent à nouveau. Monsieur le Maire a expliqué que le choix avait été porté sur un profil de borne qui n'encombrerait pas l'espace public, la ville ne souhaite pas tout casser sur la place pour intervenir et travaille avec la société prestataire pour trouver une solution afin de réparer les bornes dysfonctionnant.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- Stationnement malgré les bandes jaunes près de la rue Jules Ferry et demande concernant une acquisition d'une parcelle de terrain à une indivision, Monsieur le Maire a rassuré l'usager en lui expliquant que l'acquisition nécessaire au rétablissement de la problématique de stationnement était bien en cours,
- La vitesse excessive des cyclistes devant « le bar des Amis » à Pont-Cher pour emprunter l'impasse du Placier, Monsieur le Maire a rappelé que l'emprunt de cet axe était illégal puisqu'il ne s'agissait pas d'une piste cyclable bien que le garage à vélo se trouve à proximité,
- Demande concernant l'arrosage des massifs quotidiennement et sa nécessité, Monsieur le Maire a fait intervenir la directrice des services techniques afin qu'elle explique les raisons : il s'agit d'un arrosage programmé en fonction des conditions météorologiques, l'arrosage non quotidien pourrait mettre en péril toutes les plantations mais il s'agit d'une décision à prendre avec les élus car la régularité est nécessaire pour optimiser les plantations et leur pousse,
- Demande concernant les travaux de réfection de voirie, de trottoirs et de végétalisation de la rue de Chantepie, Monsieur le Maire a fait part des travaux compliqués menés sur cette rue et de la découverte progressive de réseaux en mauvais état qui ont fait prolonger les travaux et mis à mal les commerces de la Grange. Des nouveaux travaux nécessiteront de couper la rue de Chantepie et de modifier la circulation en créant des déviations,

- Demande concernant l'implantation des panneaux électoraux, de l'arrêt des moteurs de car sur la place de la Liberté, du stationnement devant les entrées de portails, et squats devant l'entrée de la cantine de l'école République/Liberté, Monsieur le Maire a expliqué que les chauffeurs n'étaient pas toujours sensibilisés, un rappel sera fait auprès d'eux, concernant les panneaux publicitaires, des déclarations d'emplacement ont déjà été faites auprès de la Préfecture, et il a expliqué les difficultés rencontrées par les agents de police pour intervenir à certains moments et se déplacer dans l'immédiat,
- Question concernant l'accès à internet pour les personnes âgées, les remplacements de compteurs d'eau et les démarchages auprès des personnes âgées, Monsieur le Maire a rappelé que le Clos Neuf ou encore la Médiathèque pouvaient permettre un accès à des postes informatiques, qu'il n'était pas possible de faire la liste des sociétés reconnues par la Chambre des Métiers dans un magazine municipal, et qu'une intervention pouvait être faite auprès de Véolia concernant les compteurs,
- Question concernant la création d'un trajet de bus pour emmener les enfants du centre-ville vers le collège Beaulieu, Monsieur le Maire a rappelé que les collèges dépendaient du Conseil départemental, qu'un travail est mené avec eux pour les horaires de début de cours et de fin de cours, la citadine peut également mener les enfants vers le collège mais qu'une création de ligne comme il a été fait il y a plusieurs années par la ville qui n'en est pas compétente, ne peut être possible dans l'immédiat,
- Question concernant le sol du jardin pour enfant situé derrière l'école de musique, Monsieur le Maire a proposé que l'installation d'un sol synthétique soit proposée en investissement mais a rappelé que ces sols sont parfois brûlés par des personnes malintentionnées et doivent donc être entièrement remplacés,
- Problème d'incivilités à l'une des sorties de secours place François-Mitterrand, Monsieur le Maire a proposé de voir pour faire installer une porte,
- Demande concernant les déchets et jets de mégots de la part des clients du bar rue des Ribains, Monsieur le Maire a expliqué que les gérants du café ont été sensibilisés à plusieurs reprises et que si cela continue, une fermeture administrative pourrait être faite,
- Problème de déjections des pigeons, Monsieur le Maire a expliqué que les pigeons sont régulièrement stérilisés mais qu'il n'est pas possible de les tuer, le pigeonier du centre-ville fonctionne,
- Demande concernant l'angle de la rue du Comte de Mons et de la rue de Chantepie et les priorités à droite végétalisées, Monsieur le Maire a rappelé que la végétalisation empêche la vitesse et permet de ralentir les voitures aux croisements, demande concernant le parking situé près de la place Jean-Nicolas Bouilly et la vitesse de certains véhicules sur ce dernier, Monsieur le Maire a demandé à Lionel AUDIGER, Adjoint à la Voirie et à la Sécurité de porter une attention particulière à cet endroit,
- Demande concernant l'implantation des poubelles hors du centre-ville, Monsieur le Maire a missionné le bureau du Conseil de quartier pour identifier les endroits où il manque des poubelles,
- Félicitations concernant les implantations de bornes de déjections canines,
- Demande de réfection du marquage des places près du passage à niveau rue Jules Ferry, Monsieur le Maire a alerté les services techniques pour repeindre également ces places.

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.